



TALLIN-PI
PACIFIC-INDUSTRIE

B.P : 4045 PAPEETE
PAPEETE – TAHITI
POLYNESIE FRANCAISE
Bureau : 40824858 Fax : 40410497
Vini : 87740834

S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE

TPI ECOLAV

CONCENTRÉ ECOLOGIQUE NETTOYANT DÉGRAISSANT
pour tous NETTOYAGES MANUELS
MULTI USAGES et SOLS



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation de nettoyage à base d'une association d'extraits végétaux, d'agents surfactifs d'origine végétale sélectionnés pour leur aptitude à la biodégradabilité et leur origine facilement renouvelable, colorant d'identification alimentaire autorisé (directive 76/768/CEE).

SANS phosphates, phosphonates, ne contient pas de substances dangereuses ou toxiques ou sensibilisantes, sans solvants ni émetteurs de COV.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.



**NON SOUMIS
A L'ETIQUETAGE
DE SECURITE**

COMPATIBILITE ENVIRONNEMENTALE :

TESTS de BIODEGRADABILITE FINALE
effectués selon le REFERENTIEL
Norme OCDE 301 F – DIN EN 29408 – ISO 9408
sur la totalité de la composition
Le produit est certifié facilement
BIODEGRADABLE
PV du Rapport d'Essai n° B / 10252 / 4

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

- Miscible dans l'eau en toutes proportions.
- Efficacité du pouvoir nettoyant dégraissant aptitude à l'emploi :
Détermination comparative du pouvoir nettoyant adaptation de la Norme Afnor XP T 73.900 effectuée sur machine d'essai de lavabilité (suivant normes ASTM D 2413, DIN 53778 et ISO 11998)
- Nettoyant professionnel multi usages.

Surfaces usuelles

- Sols
- Carrelages
- Thermoplastiques
- Stratifiés
- Surfaces peintes lessivables

Utilisateurs

- Collectivités
- Magasins, GMS
- Bureaux
- Hôtels, restaurants
- Immeubles, syndics
- Industries
- Agroalimentaire
- Maisons de retraites, etc...

ECOTOXICITE

Selon les critères ECOLOGIQUES de
l'ECOLABEL EUROPEEN – DECISION n° 2011
/ 383 / UE

→ Les éléments de composition sont en conformité avec la base de Données sur les Ingrédients des Détergents

→ Le produit satisfait à la dilution d'emploi de 7,5 % à la VCD Tox (Ecotoxicité) des produits ECOLABELISABLES

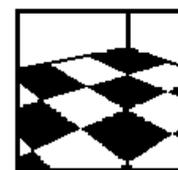


MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIEL-MAINTENANCE-HYGIENE

Suite fiche technique **TPI ECOLAV**

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
. MASSE VOLUMIQUE	: 1015 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Alcalin faible
. pH pur	: 10. ³⁰ environ.
. PH à 2 %	: 10. ⁰⁰ environ
. ODEUR	: Fraîche senteur verte végétale
. VISCOSITE BROOKFIELD à 21°C.	: 238 centipoises – Mobile n° 4 -100 tours/minute.
. TENSION SUPERFICIELLE à 2 %	: 30,2 dyne/cm
. COULEUR	: Vert pâle



MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . Dose d'utilisation : **2 %** (soit 20 ml dans 1 litre d'eau)
- . Dilution dans l'eau froide ou chaude selon origine des salissures et nature des surfaces.
- . Application en nettoyage manuel par
 - Trempage
 - Brossage
 - Balai éponge
 - Serpillière, faubert
 - Eponge
 - Méthode des 2 seaux

. Rinçage terminal à l'eau claire dans le cas de surfaces pouvant se trouver au contact des aliments.

Modèles emballages possibles en polyéthylène recyclable

Bidon de 5 litres		
	Fût de 30 litres bleu	Fût de 30 litres blanc 
	Fût de 60 litres bleu	Fût de 60 litres blanc 
	Fût de 210 litres bleu	Fût de 210 litres blanc 

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- A aussi été pris en compte le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

Contient

- moins de 5% de : agents de surface anioniques
- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

- . Conserver hors de la portée des enfants.
- . Refermer l'emballage après chaque utilisation.
- . Protéger du gel au stockage.
- . En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.